



Mariage prévu au Kosovo

Selon la législation locale, un certificat de capacité matrimoniale est requis pour tous les citoyens suisses qui souhaitent se marier au Kosovo (également pour les doubles nationaux Suisse/Kosovo).

01.11.2023

Documents à remettre personnellement à la représentation suisse

De la personne étrangère résidant au Kosovo :

- Passeport original + 2 photocopies du passeport (uniquement la page avec photo)
- Formulaire « **Demande d'exécution de la procédure préparatoire du mariage ou commande d'un certificat de capacité matrimoniale** », dûment rempli (non daté, non signé)
- Original de l'acte de naissance du lieu de naissance « **Certifikatë e lindjes** », avec apostille + 1 copie
- Original du certificat d'archive « **Vërtetim nga Arkivi** », avec apostille et traduction + 1 copie
- Original du certificat de domicile « **Certifikatë e vendbanimit** », avec apostille + 1 copie
- Original du certificat d'état civil « **Certifikatë e gjendjes martesore** » avec apostille + 1 copie
- Si divorcé/e : copie certifiée conforme du jugement de divorce avec mention de son entrée en vigueur « **Kopje e vërtetuar e vendimit të shkurorëzimit me shënim rreth plotfuqishmërisë** », avec apostille et traduction + 1 copie
- Si veuf/veuve : acte de décès en original « **Certifikatë e vdekjes** », avec apostille + 1 copie
- En cas de changement de nom : décision du changement de nom avec mention de son entrée en vigueur original « **Vendimi për ndryshimin e emrit/mbiemrit me shënim rreth plotfuqishmërisë** », avec apostille et traduction + 1 copie

De la personne résidante en Suisse :

- 2 copies du passeport (uniquement la page avec photo)
- 2 copies du permis de séjour suisse (si nationalité étrangère)

Documents d'état civil et apostille

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne peuvent pas être plus ancien de six mois. Ils ne seront pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Des documents supplémentaires peuvent être exigés, en cas de besoin.

Les traductions doivent être disponibles dans une langue nationale suisse ou en anglais.

Les apostilles peuvent être obtenues auprès des autorités suivantes :

Documents d'état civil :

Auprès du au Ministère de l'Intérieur

Ministria e Punëve të Brendshme
Sektori për Regjistrim dhe Status Civil
Agjencioni për Regjistrimin e Qytetarëve
Luan Haradinaj, 10000 Pristina

Jugement tribunal et/ou décision :

Auprès du Ministère des Affaires Étrangères

Ministria e Punëve të Jashtme
Ndërtesa e Ministrisë së Punëve të Jashtme
Luan Haradinaj, 10000 Pristina

Emoluments

Les frais s'élèvent à : € 359

Si les deux partenaires sont domiciliés au Kosovo, une avance de frais supplémentaire est nécessaire.

Payable par carte Visa/Mastercard ou en espèces (pas de billets supérieurs à € 50)

Prise de rendez-vous

Le rendez-vous ne sera fixé que lorsque nous aurons reçu une confirmation écrite que vous avez tous les documents nécessaires selon cette fiche d'information.

Pour ce faire, remplissez le [formulaire de contact](#) sur notre site internet :

<https://www.eda.admin.ch/countries/kosovo/fr/home/etc/kontaktform-langfristige-visa.html>



Remise de la décision

Le requérant sera contacté dès réception du certificat de capacité matrimoniale de la Suisse.